

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 081/2017

OBJET : Administration Générale : Subvention auprès de la région « Restauration et Valorisation du patrimoine rural non protégé ».

L'an deux mille dix-sept, le 18 du mois de décembre à 19heures.

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Nathalie DIGANI/ Jean-Marc GIMENEZ / Delphine BOLLARO/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Gracienne DODAIN/ Jean-Luc CAMBRA / Philippe MINEUR/ Charles BEVACQUA/ Marc LEROY /Christine DECORDIER.

PROCURATIONS : Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI/ Sophie ESPOSITO à Virginie GIMENEZ / Eddie DEGIOVANNI à Robert NARDELLI/ Mélanie MORINI à Serge DIGANI /

ABSENT : Jean-Yves LESSATINI/ Pierre VESTRI / Régine RODRIGUEZ / Sonia CHAKROUNI / Philippe JANIN/

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'appel à projets émanant des services de la Région PACA en date du 20 novembre 2017,

Considérant la nécessité de réhabiliter le Moulin de Drap,

Considérant que le Moulin de Drap fait partie du patrimoine situé en zone rurale non protégé,

Considérant la clôture des appels à projets en date du 28 février 2018,

Le Maire rappelle que le Conseil municipal a délibéré à l'unanimité le lancement à projet pour la souscription en faveur de la réhabilitation du Moulin lors de la séance du 30 novembre 2017,

Il est décidé au Conseil municipal, d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer les démarches nécessaires à la constitution du dossier d'appel à projets auprès des services de la Région.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18
Votants : 22
Absents : 5
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
 LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
 Robert NARDELLI
 Maire de DRAP



**Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 19/12/2017
 et publication en mairie le : 20/12/2017**